



Le Parc nous informe

La biodiversité à Saint-Chamond

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

SAINT-CHAMOND : FICHE D'IDENTITÉ

Département de la Loire
Saint-Étienne Métropole

Superficie : 54,88 km²

Nombre d'habitants : 34 979

Altitude minimale et maximale : 326 m - 1 051 m

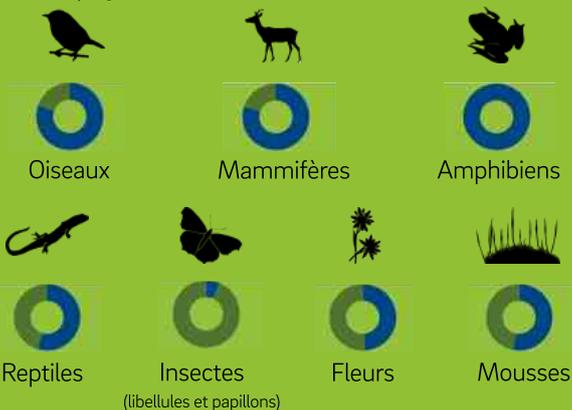
Seule une partie de la commune est concernée par cet atlas (18 km²).



DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À SAINT-CHAMOND

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

LES CHIFFRES CLÉS

4 322 OBSERVATIONS

459 ESPÈCES DONT

24 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT

LES PRAIRIES NATURELLES



L'ESPÈCE PHARE

LE SONNEUR À VENTRE JAUNE



LES ESPÈCES À SAINT-CHAMOND

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GROUPE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux 	131 (226)	17 871 (284 791)	23 (63)	2 607 (60 535)
Mammifères 	40 (70)	865 (12 690)	3 (14)	118 (1 793)
Amphibiens 	13 (15)	375 (3 800)	2 (3)	124 (309)
Reptiles 	6 (19)	513 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes 	12 (348)	16 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs 	273 (1 085)	639 (42 485)	1 (26)	6 (849)
Mousses 	43 (251)	48 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total	518 (2 014)	20 327 (360 950)	29 (108)	2 855 (63 604)

*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À SAINT-CHAMOND

LOUTRE D'EUROPE - LUTRA LUTRA

Mammifère semi-aquatique, la loutre d'Europe est une excellente nageuse avec ses pieds palmés, sa fourrure imperméable et son corps allongé. Habituellement solitaire, elle occupe un large territoire, de 5 à 15 km de rives le long d'un cours d'eau.



SONNEUR À VENTRE JAUNE - BOMBINA VARIEGATA

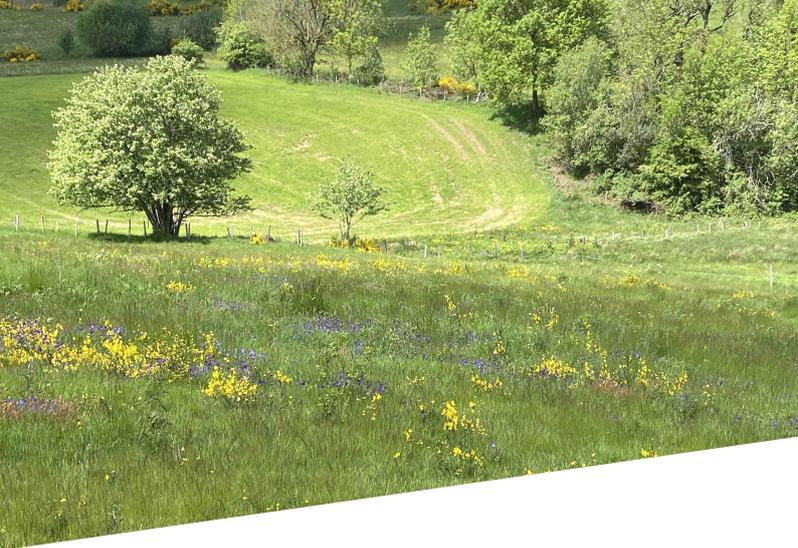
Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud. Ses signes distinctifs : son fameux ventre jaune ou orange vif parsemé de taches sombres, et ses pupilles en forme de cœur. Seules quelques localisations de ce crapaud sont connues dans le Pilat.



BUSARD CENDRÉ - SAXICOLA RUBETRA

Le busard cendré niche au sol, souvent dans les champs de céréales. Il voit un nombre important de ses nids détruits lors des moissons. De plus en plus de couples se reproduisent dans les landes et les friches naturelles, où les risques sont moindres.





ZOOM SUR LES PRAIRIES NATURELLES

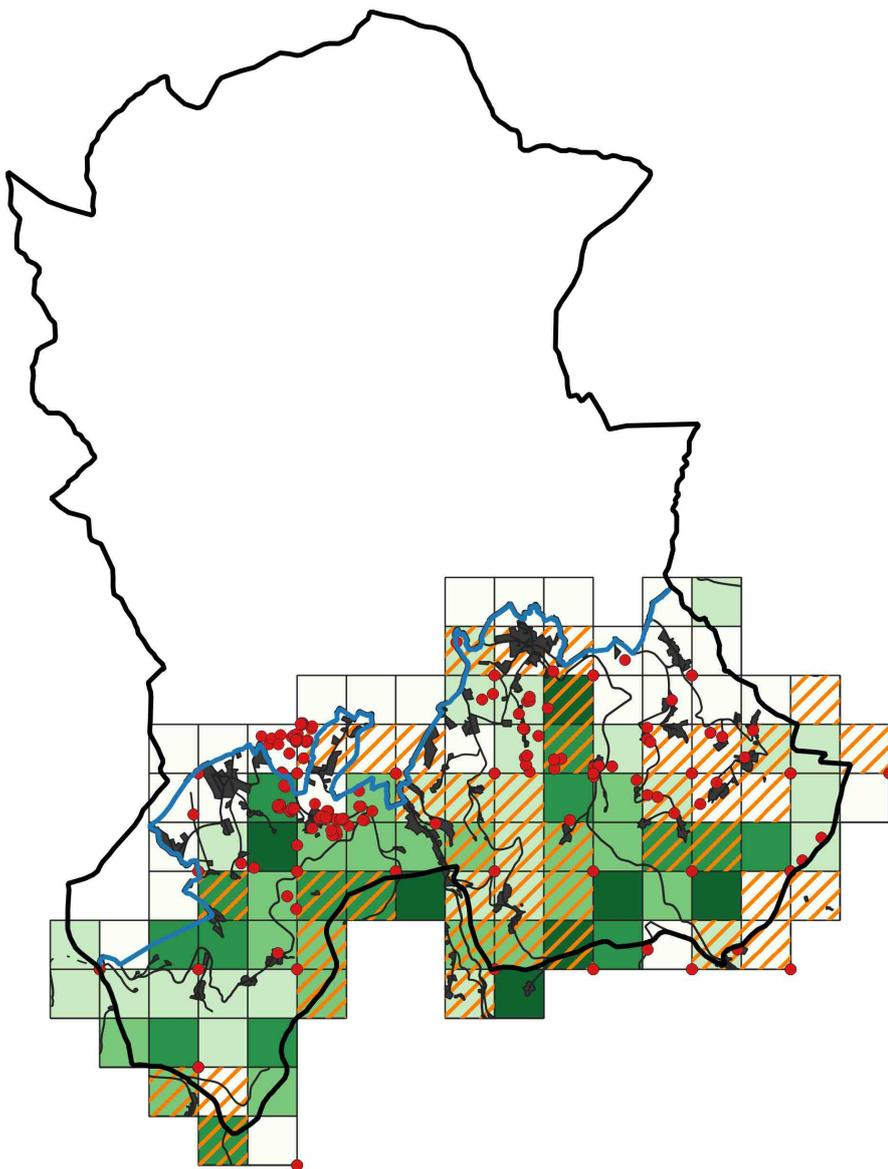
Les prairies naturelles présentent des faciès très divers selon leur altitude, leur exposition ou leur utilisation : prairie sèche ou humide, prairie pâturée ou fauchée, elles proposent une diversité floristique accueillante pour un grand nombre d'espèces.

CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À SAINT-CHAMOND

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction
- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.



- Espèces sur liste rouge
- ▨ Présence de milieux patrimoniaux
- Naturalité
 - Très faible
 - Faible
 - Moyenne
 - Forte
 - Très forte
- ▬ Routes et bâtiments
- ▭ Limite communale
- ▭ Limite du Parc du Pilat

0 1 2 km

Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.

ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **milieux agricoles**, mosaïque de cultures et de prairies, représentent des secteurs intéressants pour la faune et la flore.

Des **éléments anthropiques** (murets, ponts, bâti ancien, tunnels..) peuvent être accueillants pour la biodiversité (reptiles, chiroptères, plantes...).

Les **nombreuses mares** sont un atout majeur pour la biodiversité.

PISTES D' ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions permettent de favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : *articles dans le bulletin municipal*
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : *adapter la gestion des espaces verts au cycle de vie des pollinisateurs*
- Aménagement du territoire
ex : *bien choisir les secteurs d'urbanisation*
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : *mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)*
- Implication des agents communaux
ex : *formations*
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : *intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux*
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité
ex : *mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPoll)*

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la perte des éléments fixes du paysage : haies, bosquets, mares... essentiels aux continuités écologiques
- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la pollution lumineuse est une source de dérangement de la faune et de la flore, tout comme la pollution sonore

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv, l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr

